



## CYCLE TPM

### « La TPM en Actions »

Produire plus et mieux sans investissement productif supplémentaire ? Optez pour la **TPM** (Total Productive Maintenance) comme **Business System du Management de la Performance**.

#### Les points forts de cette formation

- Pédagogie active et impliquante basée sur l'acquisition d'outils pratiques;
- Mises en situation pratique et définition d'objectifs d'amélioration et de changement contractualisés ;
- Une animation vivante et dynamique alternant des apports de concepts, cas pratiques et jeux de rôles dont le but est de favoriser l'appropriation et la compréhension des concepts ;
- Des supports de travail favorisant la participation et la compréhension des thèmes abordés ;
- Possibilité de mise en place d'un suivi particulier dans l'entreprise sur l'ensemble des piliers de la TPM
- Intégration du système Qualité, Sécurité et Environnement appliqué dans l'entreprise (PILIER 8) dans la présentation des différents piliers
- Notre relation avec nos clients : Un partenariat basé sur la confiance, l'expertise, le respect réciproque et la confidentialité, pré requis de l'efficacité et de la performance.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue du cycle de formation, les participants seront capables de :

- Piloter et accompagner un projet TPM en ayant acquis les fondamentaux de la TPM.
- Déployer et expliquer les différentes activités du programme TPM.
- Maîtriser les différents piliers de la TPM

## PUBLIC CONCERNE

- Responsables d'Exploitation, de Production et de Maintenance
- Responsables Qualité – Sécurité – Environnement
- Managers d'équipe ...

## DUREE ET EFFECTIF

- L'effectif maximum sera de 12 personnes
  - 15 jours, soit 105 heures.
- **Chaque participant pourra assister à tout ou partie de la formation. Chacun des 7 modules répond à des besoins précis. Nous vous offrons donc la possibilité de vous inscrire à certains de ces modules seulement, indépendamment des autres.**

## DATES :

Module 1 => 20 février 2012

Module 2 => 29, 30 mars et 16 avril 2012

Module 3 => 31 mai, 1<sup>er</sup> et 18 juin 2012

Module 4 => 13, 14 et 28 septembre 2012

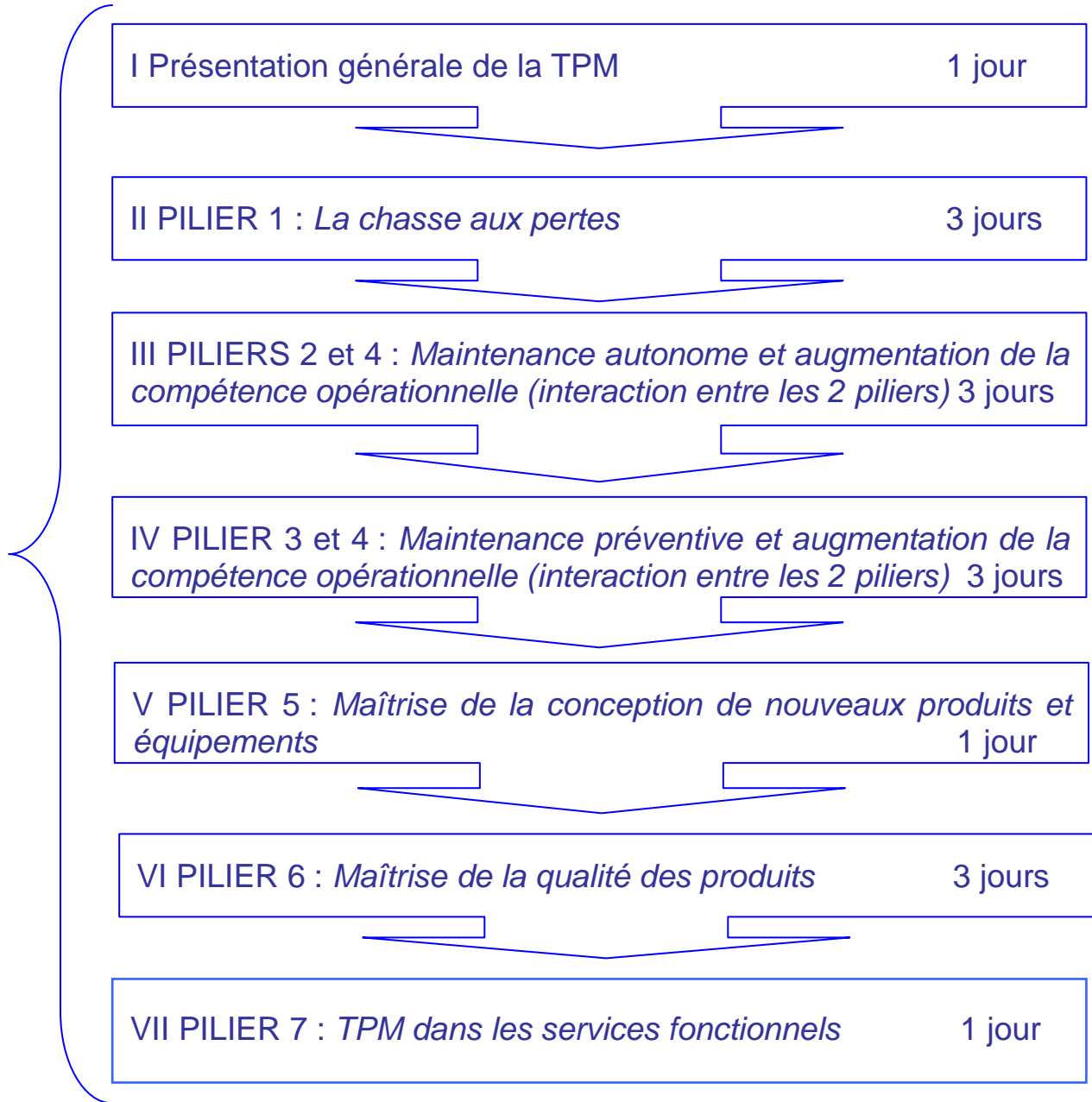
Module 5 => 23 octobre 2012

Module 6 => 22, 23 novembre et 13 décembre 2012

Module 7 => 14 décembre 2012

PROGRAMME GENERAL :

Intégration du système qualité, sécurité et environnement appliqué dans l'entreprise (PILIER 8) dans la présentation des différents piliers



PROGRAMME DETAILLE :

MODULE 1 :

1 jour

⇒ PRESENTATION GENERALE DE LA TPM

Objectifs :

- Acquérir les fondamentaux pour piloter et accompagner un projet TPM

Contenu Pédagogique :

- **Historique**
  - Les enjeux,
  - Les 4 phases
  - Les 12 étapes
  - Les 8 et 10 piliers selon les modèles (J.I.P.M. et W.C.M.)
- **Les Piliers (les étapes, les supports, les audits)**
  - Les outils et méthodes :
    - ✓ **Comment comprendre les phénomènes de défaillances**
      - ⇒ Approche de la maintenance professionnelle
      - ⇒ Développement de la maintenance préventive
    - ✓ **Comment construire un schéma pour l'éradication des pannes et pertes.**
      - ⇒ Approche par les matrices coûts/pertes
    - ✓ **Quels types d'analyse choisir en fonction de la problématique**
      - ⇒ Mise en œuvre des analyses PM, Why Why, Processing Point Analysis, les 10 étapes pour la maîtrise de la qualité, SMED, etc.

**MODULE 2**

3 jours

⇒ **1<sup>ER</sup> PILIER : LA CHASSE AUX PERTES**

**Objectifs :**

- Construire des Matrices Coûts-Pertes pour piloter de manière Industrielle et Financière la réduction des Coûts :
  - ⇒ Maîtriser les principaux outils d'analyse en milieu industriel
  - ⇒ Piloter le déploiement des analyses concernées
  - ⇒ Conduire un groupe de travail et comprendre les phénomènes de défaillance

**Contenu Pédagogique :**

- **Compréhension de la structure des pertes**
  - Exercice pratique de construction d'une matrice des coûts et des pertes, de préférence avec les données de la société.
  - Construction, avec les données de l'entreprise, d'un outil durablement capable de piloter la réduction des pertes
  - Travaux pratiques en sous groupes
  
- **Compréhension de l'Amélioration Ciblée (Kobetsu Kaizen) et mise en œuvre de l'analyse WHY-WHY.**
  - Analyse d'exemple de pertes dans la problématique de l'entreprise
  - Réalisation d'une analyse Why-Why, de préférence avec une problématique de l'entreprise
  - Travaux pratiques en sous groupes
  
- **Compréhension de l'Amélioration Ciblée (Kobetsu Kaizen) et mise en œuvre de l'ANALYSE PM.**
  - Analyse d'exemple de pertes dans la problématique de l'entreprise
  - Réalisation d'une analyse PM, de préférence avec une problématique de l'entreprise.
  - Travaux pratiques en sous groupes

## MODULE 3

3 jours

⇒ **2<sup>EME</sup> ET 4<sup>EME</sup> PILIERS : MAINTENANCE AUTONOME ET AMELIORATION DES COMPETENCES OPERATIONNELLES**

### Objectifs :

- Apprendre la théorie et la pratique de la maintenance autonome, de ses supports et outils,
- Etre en mesure de piloter ou accompagner un groupe de maintenance autonome.
- Mettre en place et gérer un suivi des anomalies
- Pratiquer les différents audits

### Contenu Pédagogique :

- **La maintenance autonome**
  - Le Quizz
  - Le concept
  - Les 8 étapes (focus sur les étapes 0 à 5)
  - Les supports (Etiquettes anomalies, Standard d'inspection, Leçon ponctuelle, Amélioration)
  - Les Audits d'étape
  - Construction d'un « Masterplan » de maintenance autonome
  - Construction d'un panneau d'affichage des activités de maintenance autonome
- **Présentation des activités et des objectifs de l'exercice pratique**
- **Travaux pratiques en sous-groupes**
  - Déclinaison pratique, sur un outil industriel, des principes et méthodes de la maintenance autonome :
    - ✓ détection d'anomalies sur un outil industriel,
    - ✓ utilisation de tous les supports de la maintenance autonome,
    - ✓ réalisation d'un tableau d'activités.
    - ✓ réalisation d'audits sur des outils réels.
  - Exploitation des résultats et restitution par sous groupes
- **Retour d'expérience – Questionnement – le Quizz retour**

**MODULE 4**

3 jours

⇒ **3<sup>EME</sup> ET 4<sup>EME</sup> PILIERS : MAINTENANCE PREVENTIVE ET AMELIORATION DES COMPETENCES OPERATIONNELLES**

**Objectifs :**

- Construire, avec ses propres données, une structure de maintenance professionnelle.

**Contenu Pédagogique :**

- **Relationship (la maintenance dans la TPM)**
- **Le Concept**
  - Les modes de défaillances
  - Les contre-mesures
  - Les phases vers la maintenance conditionnelle.
- **Le déploiement des 8 activités**
  - Le classement des équipements
  - Le « Masterplan » pour le déploiement
  - Les 7 étapes.
  - La boucle du « zéro panne »
- **Exercices pratiques**
  - Construction du système de maintenance (version JIPM), de préférence avec les données de l'entreprise :
    - ✓ construction d'un plan de maintenance
    - ✓ choix des indicateurs de mesure et analyse des pannes
    - ✓ classement des équipements et choix du type de maintenance.

**MODULE 5**

1 jour

- ⇒ **5<sup>ème</sup> Pilier : Maîtrise de la conception de nouveaux produits et des équipements**

**Objectifs :**

- Maîtriser, de l'expression du besoin à la production industrielle, tout le processus d'études, de conception, de réalisation, d'installation, d'essais et de mise en production d'une nouvelle installation.
- Réaliser l'ensemble de ces activités avec :
  - ⇒ Zéro accident
  - ⇒ Respect du budget alloué en début de projet
  - ⇒ Respect du délai de démarrage pour la mise en production

**Contenu Pédagogique :**

- **Apprentissage des différentes phases du déroulement d'un Projet de Conception :**
  - Pré Avant Projet Simplifié (pré APS)
  - Avant Projet Simplifié (APS) et calcul du Live Cycle Cost (LCC)
  - Avant Projet Définitif (APD) y compris cahier des charges
  - Conception (études des offres des fournisseurs, matrices QFD)
  - Etudes d'exécution
  - Essais chez fournisseur
  - Montage sur site
  - Mise service
  - Montée en production
  - Marche industrielle
- **Avec un focus sur :**
  - Les acteurs et l'organisation
  - Le concept

- Le processus de maîtrise de la conception
- Planification des activités TPM en phase de conception
- Les conditions de la réussite
- La maîtrise du système d'ingénierie

## MODULE 6

3 jours

⇒ 6<sup>ème</sup> PILIER : MAITRISE DE LA QUALITE DES PRODUITS

### Objectifs :

- Construire, avec ses propres données, une structure\* de maîtrise de la qualité, durable et pérenne.

*\*Remarque : cette structure n'est pas une démarche d'obtention de certification, mais une approche systématique permettant de produire sans défaut ainsi qu'une série d'outils d'éradication de défauts.*

### Contenu Pédagogique :

- Compréhension de la maîtrise de la Qualité.
- Mise en œuvre des 10 étapes (suivant modèle du JIPM)
- Construction du synoptique d'une installation
- Mise en œuvre des analyses :
  - PPA (Point Process Analysis)
  - Méthode du 8
  - Le Kobetzu Kaizen appliqué à la qualité
  - Construction de la matrice QA
  - Construction de la matrice 4 M.

**MODULE 7**

1 jour

⇒ 7<sup>ème</sup> PILIER : LA TPM DANS LES SERVICES FONCTIONNELS

**Objectifs :**

- Construire, avec ses propres données, un outil durablement capable de piloter l'efficacité et la performance des services administratifs et supports

**Contenu Pédagogique :**

- **Compréhension de la structure pour maîtriser l'efficacité des fonctions administratives et supports (services fonctionnels)**
  - Construction du système « Work Breakdown Structure » qui permet de positionner les activités et de mesurer l'efficacité des fonctions administratives et supports.
  - Positionner ces fonctions comme des « producteurs » d'informations et de services et approche de la notion de « perte » dans un secteur ou une unité de non production.
  - Mise en œuvre de la matrice des compétences.
  - Analyse et redéfinition des processus utilisés dans l'entreprise.
  - Application des principes des 5S, de TPM et du LEAN dans les services fonctionnels.
  - Exercice pratique de construction d'une matrice des compétences et des coûts et des pertes, de préférence avec les données de l'entreprise.

**ANIMATION – MOYENS PEDAGOGIQUES**

- La formation est animée par un instructeur **TPM et WCM** (World Class Manufacturing), ayant obtenu plusieurs « TPM Awards » décernés par le JIPM (Japan Institute of Plant Maintenance). **Auditeur TPM** pour l'AFIM (Association Française des Ingénieurs et Responsables de Maintenance) et ancien responsable maintenance auprès de grands groupes industriels, il anime des formations depuis une vingtaine d'années.
- Apports de théories et de pratiques.
- Pédagogie active et impliquante supportée par des exemples offrant un parallèle avec le vécu des participants ;
- Exemples, exercices et études de cas.

**LIEU**

- CIFAL – 27 avenue de l'Europe – 67300 SCHILTIGHEIM

**COUT**

- **340 € HT / jour, soit 5100€ HT** pour l'ensemble de la formation.

Une première facture correspondant à 30% du montant total sera délivrée au démarrage de la formation.

- La facture du solde, correspondant à 70% du montant total sera envoyée à la fin du cycle de formation.

Ce prix comprend les supports pédagogiques, la documentation, la location de salle et les pauses.

**CONTACT****CENTRE INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION D'ALSACE – CIFAL**

Espace Européen de l'Entreprise / 27 avenue de l'Europe / 67300 SCHILTIGHEIM  
Tél : 03 88 37 22 10 / Fax : 03 88 24 99 38

**Demande d'informations par mail à [info@cifal-formation.com](mailto:info@cifal-formation.com)**



« Enrichir l'organisation par les hommes »

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation inter entreprises

« LA TPM en actions »

### Cycle 2012 à la Maison de l'Entreprise

Merci de compléter ce bulletin-réponse et de nous le renvoyer **au plus tard 3 semaines avant de début du cycle ou du module concerné:**

- par fax au 03.88.24.99.38 ;
- ou par courrier à l'adresse indiquée en bas de page ;
- ou par retour de mail : [info@cifal-formation.com](mailto:info@cifal-formation.com)

**Nom(s), Prénom(s) et Fonction du (ou des) stagiaire(s) :**.....  
 .....  
 .....  
 .....

Modules	Participation		Déjeuner	
	oui*	non	oui*	non
(*Précisez le nombre de participants)				
Module 1 : Présentation générale (20 février)				
Module 2 : La chasse aux pertes (29, 30 mars et 16 avril)				
Module 3 : Maintenance autonome et compétence opérationnelle (31 mai, 1 <sup>er</sup> et 18 juin)				
Module 4 : Maintenance préventive et compétence opérationnelle (13, 14 et 28 septembre)				
Module 5 : Maîtrise de la conception de nouveaux produits (23 octobre)				
Module 6 : Maîtrise de la qualité produits (22, 23 nov. et 13 décembre)				
Module 7 : TPM dans les services fonctionnels (14 déc.)				

**Société :** .....

**Gestionnaire du dossier :** .....

**Convention Collective appliquée :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone :** .....

**Fax :** .....

**E-mail :** .....

Le CIFAL réalise ses prestations selon les conditions générales de vente ci-après, lues et acceptées expressément par le client.

**Date :**

**Signature :**

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION ET DE VENTE****ARTICLE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION**

Le CIFAL intervient en qualité d'organisme dispensateur de formation pour assurer les actions de formation définies dans le catalogue des actions de formation ou celles définies contractuellement entre le client et le CIFAL.

**ARTICLE 2 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION**

Toute inscription à une de nos formations constitue une commande et entraîne obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de prestation et de vente, nonobstant les conditions d'achat du client.

Le client s'engage en remplissant le bulletin d'inscription (nom des stagiaires, signature...) à assurer le suivi du règlement de la prestation à l'échéance.

Une convention de stage qui valide la commande est envoyée à l'entreprise. Celle-ci confirme les noms, le nombre de participants, la ou les dates, heures et lieu de la formation.

Après la formation, la facture est déclenchée pour paiement à réception. Les attestations de stage et de présence sont envoyées avec la facture.

Nous programmons la majorité de nos stages inter-entreprises\* à différentes dates. La recherche du meilleur équilibre du nombre de stagiaires par session peut nous amener à proposer une modification de dates.

**ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES**

Le tarif applicable est celui en vigueur à la date d'enregistrement de l'inscription. La TVA est facturée en sus, selon les dispositions fiscales en vigueur.

Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation commencée est due entièrement au CIFAL. Les paiements s'effectuent nets et sans escompte.

**ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT**

Toute modification par le client de nos conditions de vente entraîne l'annulation de la prestation.

Si la prestation doit être facturée à un fonds de formation, le client doit nous faire parvenir l'acceptation de prise en charge avant la prestation et compléter les renseignements sur l'organisme payeur. Dans le cas contraire, la facture sera établie à l'entreprise qui se chargera d'obtenir le remboursement.

Les règlements seront effectués par chèque, ou par virement à réception de facture.

Le défaut de paiement de nos prestations à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigence immédiate de toutes sommes dues.
- l'application de pénalités de retard au taux d'intérêt légal majoré de 50% à compter de la date de facture jusqu'à la date de paiement effectif.

**ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT**

Toute annulation ou report de l'action du fait du client, dans un délai inférieur à 3 semaines calendaires avant le démarrage prévu, donnera lieu à une facturation s'élevant à 50 % de la somme due initialement

Le CIFAL offre la possibilité à l'Entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, avec l'accord préalable du CIFAL et du Responsable pédagogique du stage concerné.

Pour toutes formations annulées suite à un empêchement du formateur, ou intempéries, le CIFAL s'engage à vous proposer des nouvelles dates de formation dans les mêmes conditions financières. En aucun cas la formation sera aux frais du CIFAL.

**ARTICLE 6 : DIFFÉRENTS ÉVENTUELS**

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Instance de Schiltigheim sera seul compétent pour régler le litige.

*\*Inter-entreprises : enseignement qui regroupe les salariés de diverses entreprises dans une même formation.*

*\*Intra-entreprise : enseignement qui regroupe les salariés d'une même entreprise.*